



Commission des dynamiques territoriales

1231 - Voirie communale - Aide aux collectivités pour leur réseau routier

Acquisition d'équipements annexes aux réseaux d'approvisionnement d'eau servant à la lutte contre l'incendie

Rapport n° CP/2015/543

Service gestionnaire :

Unités territoriales d'aménagement du territoire

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subvention à la commune de Keffenach pour la mise en place d'équipements fixes destinés à la lutte contre l'incendie.

Dans le cadre de ses aides, le Conseil Départemental du Bas-Rhin apporte un soutien aux communes et aux groupements intercommunaux pour la création de réserves incendie d'au moins 120 m³ et pour la réalisation de barrages et puits d'aspiration d'eau.

Par délibération du 11 mai 1998, le Conseil Général a fixé la participation financière du Département à 20% maximum du coût hors taxe de ces équipements.

Le présent rapport vous propose d'attribuer une aide financière à la commune de Keffenach, conformément au tableau joint en annexe, pour un montant total de 3 816,36 €.

Incidences financières

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus, les crédits nécessaires seront engagés sur l'AP suivante :

| | |
|----------------------|-------------------|
| AP : | SUBVVOIRIE 2015/2 |
| Montant de l'AP : | 8 500 000 € |
| Montant disponible : | 3 553 911,22 € |
| Crédits proposés : | 3 816,36 € |

Le présent rapport ainsi que ses annexes ont été examinés pour avis par les commissions territoriales concernées.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 3 816,36 € à la commune de Keffenach selon le tableau annexé.

Strasbourg, le 16/11/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY